



**GONNEVILLE
SUR HONFLEUR**

N° 2025 35 VOI

ARRETE SUR LA CIRCULATION
SPIE Citynetworks
Branchement au réseau BT en souterrain
pour Madame VASSET Julie et LEFEBVRE Antoine – 463 chemin de l'Eglise
du 09/10/2025 pour 10 jours et jusqu'à la fin des travaux si nécessaire

Le maire de la commune de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,
CONSIDERANT la demande de **SPIE Citynetworks**, représentée par MARQUE Sandra
02 31 20 40 62 de procéder aux travaux indiqués

A R R E T E

ARTICLE 1

L'entreprise est autorisée à réglementer la circulation pendant 10 jours "chaussée rétrécie"
Chemin de l'Eglise à partir du 09/10/2025 et jusqu'à la fin des travaux

ARTICLE 2

L'entreprise est autorisée à fermer la circulation pendant 1 jour Chemin de l'Eglise à partir
du 09/10/2025 et jusqu'à la fin des travaux

ARTICLE 3

L'entreprise n'est pas autorisée à faire d'ouverture de chaussée, les travaux sont prévus en
accotement

ARTICLE 4

L'entreprise est chargée d'afficher le présent arrêté et de mettre en place les panneaux de
signalisation correspondants,

ARTICLE 5

L'entreprise devra prévenir les riverains de ces travaux,

ARTICLE 6

Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise, au commissariat de Police ainsi
qu'aux pompiers chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Gonneville/Honfleur le 23/09/2025
Le Maire, Christian Minot



Mairie
3 rue du Nouveau Monde
14600 Gonneville-sur-Honfleur